

Descriptif de module

Domaine : (*obligatoire*) Travail social
Filière : (*obligatoire*) Travail social
Orientation : (*facultative*) CAS Spécialisation en gestion de dettes

1. Intitulé du module 1 Méthodologie d'intervention en gestion de dettes

Code : CAS GD GE 1

Type de formation :

(*Obligatoire – 1 réponse possible*)

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

(*Facultatif – 1 réponse possible*)

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

(*Facultatif – 1 réponse possible*)

Module dont l'échec peut entraîner
l'exclusion définitive de la filière selon l'art.15, al.1
des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Type :

(*Facultatif – 1 réponse possible*)

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

(*Facultatif – x réponses possibles*)

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'été
 Semestre d'hiver

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

(*Obligatoire – 1 réponse possible*)

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Au terme du module, les compétences acquises devraient permettre aux professionnel-le-s de :

- Dépister les situations à risque et de poser un diagnostic judicieux en matière de prise en charge et d'intervention auprès des personnes en grande difficulté financières ;
- Mettre en œuvre une prise en charge soutenant les apprentissages budgétaires des personnes concernées;
- Faciliter les négociations entre partenaires concernés : créanciers, offices des poursuites et faillites et autorités judiciaire ;
- Développer des partenariats et des prises en charge collectives en concertation avec d'autres intervenant-e-s, en particulier dans le domaine de la prévention.

5. Contenu et formes d'enseignement

Construction de la prise en charge, éthique et négociation, techniques budgétaires, plans de désendettement, gestion administrative, droit du contrat, poursuites et faillite.

L'enseignement donné alternera contenus théoriques et apports issus de la pratique. Des temps d'analyse de pratique sont prévus afin de favoriser les échanges d'expériences et le réseautage entre participant-e-s.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Des lectures préparatoires et des présentations de situation constituent l'évaluation continue des apprentissages méthodologiques et leur mise en lien avec le module 3 intitulé module de certification.

Critères de validation :

- Capacité à synthétiser des connaissances, des procédures et des apports du groupe en vue de leur transfert dans son activité quotidienne ;
- Capacité à distinguer sa posture professionnelle de son rapport personnel à l'argent.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible
 Pas de remédiation

Remédiation à déterminer en partenariat entre l'enseignant-e concerné-e et la responsable du module.

8. Remarques

Ce module est donc articulé au module de certification qui comprend la réalisation d'un travail de réflexion de 15 à 20 pages (annexes en sus) présentant le développement des outils spécifiques du désendettement dans la prise en charge et leur évaluation.

9. Bibliographie

Voir bibliographie générale en annexe.

10. Enseignant-e-s

Isabelle Baume, Elvia Cambier, Rémi Kammermann, Sébastien Mercier, Joëlle Renevey et Sophie Rodari

Nom du responsable de module :

Sophie RODARI, Professeure associée

Descriptif validé le 10 janvier 2019